

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 10 (1937)

Heft: 2

Rubrik: Mon jardin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

ENTREPRISE DE NETTOYAGES

P. GERBER

CH. DU MONT-TENDRE, 18 - LAUSANNE - TÉL. 25.135

Nettoyage complet d'immeubles neufs, appartements
Spécialités : Linoléums, carrelages et parquets

LEHMANN & BRÖNNIMANN

Entreprise de parquets • Transformations • Devis

Rue Fontana, 4, Lausanne, tél. 33.418.

Pour donner à votre home confort de bon goût, apprenez à décorer vous-mêmes vos meubles et bibelots.

Tous renseignements sur les arts d'agrément, couleurs et objets, à notre rayon d'art

DROGUERIE DE L'ÉTOILE S. A.

LAUSANNE • 34, RUE ST-LAURENT, 34

EAU INSTALLATIONS SANITAIRES GAZ

Chambres de Bains - Bidets - Toilettés - W.-C. - Chauffe-eau « Cumulus », à gaz « Ophimax » - « Cipax »
Service général d'eau chaude en tous genres

William Depierraz

Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 28.728 Appartement 25.006

MENUISERIE NOUVELLE S. A.

TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LE BATIMENT,
LES MAGASINS, BUREAUX ET PARTICULIERS
DEVIS SUR DEMANDE

BÉTHUSY • TÉL. 24.817 • LAUSANNE

SILEXORE imperméable, 60 nuances
PEINTURE PÉTRIFIANTE POUR FAÇADES

SILEXINE LA PIERRE SUR TOUT
PEINTURE PLASTIQUE DÉCORATIVE

CORSON S. A. Ch. de Contigny, 15 - Tél. 27.027 - Lausanne

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE

CHAUFFAGE A FORFAIT

F. Grobéty & Cie et J. Pache & Fils (succ. de Pache et Ruchonnet)
LAUSANNE

ST-PIERRE, 3 - TÉLÉPHONE 29.147

Coopérative des Ouvriers du Bâtiment

Entreprise de maçonnerie et béton armé
Gypserie et peinture. Papiers peints
DEVIS SUR DEMANDE

3, RUE NEUVE, 3 - LAUSANNE - TÉL.: 26.180-26.194

La Triennale de Milan 1936.

Parmi les récompenses attribuées à des artistes ou des firmes de la Suisse romande nous relevons :

Grand prix :

Patek, Philippe & Cie, manufacture d'horlogerie, Genève.

Vacheron & Constantin, manufact. d'horlogerie, Genève.

Diplômes d'honneur :

Breitling G. Léon S. A., fabrique d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Spécialités horlogères S. A., Lausanne.

Eberhard & Cie, fabrique d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Longines, Francillon & Cie S. A., fabrique d'horlogerie, St-Imier.

Rolex Watch Co, Genève.

Universal Watch Co, Genève.

Zenith, fabrique d'horlogerie, Le Locle.

Médaille d'or :

Baud-Bovy M., relieur, Paris.

Médaille d'argent :

Beer-Zorian T., O. E. V., Genève.

Duvoisin Jean, ciseleur, O. E. V., Genève.

Noverraz M., potier, O. E. V., Carouge.

Verreries de St-Prex S. A., St-Prex.

Weick O., O. E. V., Genève.

Médaille de bronze :

Bonifas P., potier O. E. V., Genève.

Parmi les huit sections officielles étrangères, la Suisse vient en second rang avec quatre grands prix, après la France. En premier rang, avec onze diplômes d'honneur ; en cinquième rang avec six médailles d'or.

Il est permis de se réjouir du succès de notre petit pays qui ne disposait que de moyens fort modestes comparés à ceux des sections françaises et allemandes.

MON JARDIN

Les travaux de saison.

Espérons que la fin du mois de mars sera plus clémente que ne le fut le début et que nous pourrions enfin procéder aux semis et plantations qui devraient être faits depuis longtemps, mais que le mauvais temps a empêché d'exécuter. Néanmoins, attendez que le terrain soit dans des conditions favorables, sinon vous ferez du mauvais travail. Il est inutile d'exécuter des semis ou plantations avant que le sol soit suffisamment « essuyé » !

On commence par semer les **fèves**, en ayant soin de recouvrir les graines de 5 à 6 cm. environ de terre fine. Puis les **carottes**, en lignes ou à la volée, dans lesquelles on fait un entre-semis de **radis** ou de **navets** ; ces légumes lèvent avant les carottes et sont attaqués de préférence par les araignées, fort nombreuses à cette saison. Les **épinards** de printemps succéderont à ceux qui ont été semés en août-septembre ; cependant, ils montent rapidement à graines et on ne fait qu'une ou deux cueillettes. Au début d'avril, on aura avantage à semer la **tétragone** en lots et on la met en place vers le milieu de mai.

Nous pensons que personne n'a encore semé de **pois** ; dès que vous pourrez le faire, choisissez tout d'abord des variétés à grains ronds et, quelques jours plus tard, semez des grains ridés. Non seulement vous prolongerez la récolte, car ces derniers sont plus tardifs, mais ils résistent mieux à la sécheresse.

Pour récolter de beaux **scorsonères**, il faut les semer en lignes espacées de 25 à 30 cm., dans une terre labourée profondément et exempte de fumure fraîche. Les petits **oignons** se plantent dans une terre saine, exempte de fumier ; de même les **échalotes** et les **aulx**, à moins que ces derniers aient été plantés en automne.

Vers la fin du mois, on butte les **asperges** par un temps sec. On nettoie les carrés de **fraisiers**, mais sans les labourer ; ce travail doit être fait vers la fin de l'été.

C'est le dernier délai pour planter les **arbres fruitiers**. Par contre, les **groseilliers**, **cassis**, **framboisiers**, peuvent se planter jusqu'au début d'avril. Il ne faut pas attendre que les fleurs soient écloses pour tailler les pêchers.